



**COVID-19 – MAROC-TUNISIE**  
**Conséquences sur le secteur Agriculture – Alimentation – Pêche**

***Veille du 19 au 25 mai 2020***

**MAROC**

**Filières agricoles, pêche et alimentaires au Maroc :**

**Le Maroc autorise l'envoi de plus de 200 saisonniers agricoles en Italie**

Les 248 saisonniers font partie de ceux attendus pour les récoltes étalées entre la mi-avril et la mi-novembre. En raison de la pénurie de travailleurs qui sévit en Italie, et même partout en Europe, le Maroc a autorisé le transfert, cette semaine, de 248 saisonniers agricoles marocains en Italie, malgré la suspension des voyages occasionnée par la pandémie du coronavirus ([Covid-19](#)), nous apprend le site Yabiladi.

Annoncée dès le 14 mai dernier par les médias italiens, cette opération s'effectue ces jeudi et vendredi, à la demande d'une quarantaine d'entrepreneurs agricoles, opérant entre L'Aquila et Vincence. Organisation de représentation des investisseurs dans l'agriculture en Italie, Confagricoltura a en effet confirmé «l'ouverture du premier couloir vert» entre les deux pays, afin de «faire venir les **travailleurs agricoles**» marocains. «La compagnie aérienne Alba Star a obtenu l'autorisation pour les vols des 21 et 22 mai 2020.

Le départ se tiendra à 13h (heure du Maroc), 15h (heure de l'Italie)» à l'aéroport Mohammed V de Casablanca, l'arrivée étant prévue à l'aéroport Pescara Abruzzo vers 18h (heure locale), selon le site Marsica Live, rapporté par Yabiladi. Les 248 saisonniers font partie de ceux attendus pour les récoltes étalées entre la mi-avril et la mi-novembre.

Chaque vol transportera 124 passagers, afin que ces voyages soient respectueux des mesures sanitaires à prendre pour éviter la propagation de la pandémie. Les saisonniers marocains devront observer un confinement de 14 jours en Italie, avant de rejoindre leur lieu de travail dans les champs, conclut Yabiladi.

**Agriculture et pêche: les professionnels appelés à poursuivre la mobilisation**

Le 22/05/2020 Le ministère de tutelle appelle les agriculteurs et les pêcheurs à maintenir la mobilisation pour garantir un approvisionnement normal du marché. Le ministère de l'Agriculture appelle les professionnels du secteur agricole à maintenir la mobilisation, nous apprend Aujourd'hui Le Maroc. Le journal ajoute que la mobilisation des agriculteurs et des pêcheurs dans toutes les régions du Maroc ainsi que de l'ensemble des professionnels a permis un fonctionnement normal de toute la chaîne de production, ainsi qu'un équilibre du marché dans cette période de crise sanitaire.

On apprend que depuis que l'état d'urgence sanitaire a été décrété, l'activité agricole s'est poursuivie tout au long de la chaîne de valeur assurant un approvisionnement régulier et suffisant du marché en produits alimentaires agricoles et de la pêche. Et c'est d'ailleurs pour capitaliser sur ces efforts que le ministère de tutelle appelle à garder le cap afin de maintenir ces différents acquis. «Cette mobilisation devra se poursuivre et se renforcer auprès de l'ensemble des acteurs des secteurs agricoles et de la pêche avec un regain d'activité au sein des différents maillons et unités de la chaîne de valeurs à la fin de la période du



Ramadan et de l'Aid Al Fitr», souligne le ministère, qui ajoute que cette dynamique renouvelée permettra de consolider les performances et les capacités d'adaptation et d'intervention de ces deux secteurs.

On apprend aussi que la tutelle appelle les différents acteurs à maintenir et augmenter leur vigilance en faveur de l'instauration des mesures sanitaires nécessaires imposées par le risque sanitaire lié à la pandémie actuelle. Aujourd'hui Le Maroc fait remarquer qu'en dépit du contexte de crise sanitaire, aucune discontinuité ou pénurie n'a ainsi été enregistrée aussi bien pour les produits alimentaires agricoles que ceux de la pêche, ajoutant que les deux secteurs ont pu maintenir leurs engagements et leurs activités à l'export.

**Tomates: Les exportations marocaines en France ont atteint 140.000 tonnes au T1**

**La France a importé 140.000 tonnes de tomates du Maroc et 36.000 tonnes d'Espagne.**

Au premier trimestre, le Maroc a vendu près de 140.000 tonnes de tomates à la France. Cette dernière a réexporté la majorité vers d'autres pays, ce qui a considérablement augmenté ses exportations de tomates par rapport à la même période des années précédentes, selon le nouveau rapport de Fruit and Vegetable Facts.

**Le Maroc a triplé ses exportations d'avocat vers l'Europe**

Le Maroc, bien que novice dans le secteur très compétitif de l'avocat, a réussi à s'imposer sur le marché mondial. Grâce à la qualité de sa production, le royaume a triplé ses exportations vers l'Europe. Face aux fruits des pays d'Amérique latine tels que le Chili, le Mexique, la Colombie et le Pérou, l'avocat marocain a réussi à se frayer un chemin sur le marché européen, qui de plus en plus, raffole de ses avocats en raison de leur qualité, indique un communiqué récent du ministère de l'Agriculture. À ce titre, la superficie marocaine consacrée à l'avocat a augmenté de plus de 150 % par rapport à l'année dernière.

D'après la même source, la qualité du fruit est comparable à celle de la production espagnole et le Maroc trouve plus d'opportunités à exporter les avocats vers le marché européen. Malgré la pandémie du covid-19, les exportations d'avocats ont atteint au 9 mai dernier, un volume de l'ordre de 32 800 tonnes, soit pratiquement le triple du volume enregistré durant la saison antérieure à la même date (11 200 tonnes).

L'autre avantage du Maroc, en tant que fournisseur pour les clients européens (Pays-Bas, Royaume-Uni...) est sa proximité (seulement quatre jours de transit) et la haute qualité de ses fruits. En moins de 10 ans, la capacité d'exportation du Maroc est passée de moins de 2 000 tonnes en 2010 à près de 33 000 tonnes en 2019. Grâce à cette performance, le royaume s'est hissé au rang de troisième exportateur africain, derrière le Kenya et l'Afrique du Sud qui enregistrent respectivement près de 50 000 et 40 000 tonnes.

**Fruits et légumes : Les exportations du Maroc vers l'Espagne en hausse de 5%**

**Les exportations de tomates vers l'Espagne ont atteint près de 34.390 tonnes. Le Maroc a exporté vers l'Espagne près de 53.676 tonnes de fruits et légumes, soit 5% de plus qu'en mars 2019 pour une valeur de 118,4 millions d'euros, soit 17% de plus.**

Le Maroc et la France ont été les premiers fournisseurs en fruits et légumes du marché espagnol, mais lors de ce mois, la performance du Maroc a été remarquable. En effet, le Royaume a exporté 147.665 tonnes pour une valeur de 290 millions d'euros au premier trimestre, d'après les données de la Fepex. Le cas de la **tomate** se démarque particulièrement; Sur les 37.960 tonnes importées par l'Espagne au premier trimestre de l'année, un total de 34.390 tonnes provenaient du Maroc, soit 90,5% du total, et avec une croissance de 27% par rapport au premier trimestre 2019.



Au T1, les légumes les plus importés par l'Espagne ont été les pommes de terre, les haricots verts, la tomate. En ce qui concerne les fruits, on note les bananes avec 86.438 tonnes, suivies par la pomme avec 47.426 tonnes.

Il faut souligner que le secteur des exportations des **produits agricoles et alimentaires** marocains a enregistré de bonnes performances et ce, malgré le contexte international difficile caractérisé par l'épidémie du nouveau coronavirus (**Covid-19**).

### **Le Maroc pourrait échapper à une invasion accrue de criquets pèlerins**

**Les prévisions quant à la recrudescence des criquets pèlerins au Maroc ne sont pas inquiétantes. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'attend, selon un rapport, à une reproduction très limitée d'essaims de criquets pèlerins en Libye, au Maroc et en Algérie.**

Les criquets sont une source de préoccupation car poussant à un rythme exponentiel, détruisant ainsi, les cultures. Selon la **FAO**, l'épidémie acridienne est la pire que l'Éthiopie et la Somalie aient connu en 25 ans et la pire au Kenya en l'espace de 70 ans. Et la situation risque d'empirer dans les prochains mois. En effet, une migration prévue de la Corne de l'Afrique sera complétée par des essaims arrivant des zones de reproduction printanière du sud-ouest du Pakistan et du sud de l'Iran de mai à juillet. Ces criquets pèlerins devraient entrer en Inde endant la mousson, leur permettant de pondre des œufs pour une nouvelle génération de reproduction en Inde, ce qui menace fortement la sécurité alimentaire mondiale.

Par ailleurs, même si les prévisions ne sont pas en faveur d'une recrudescence des criquets pèlerins, la **FAO** appelle à la prudence dans les 10 pays de la côte africaine et de l'Afrique du nord-ouest et celle du nord, à savoir le Tchad, le Niger, le Mali, la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Libye, le Sénégal, le Burkina Faso et la Tunisie.

### **Covid-19: Le Maroc sécurise son stock de céréales**

**Le Maroc a déjà stocké la moitié des besoins annuels en céréales dans les silos.**

**En vue des perturbations annoncées sur le marché mondial, le Maroc est en train de sécuriser son stock de céréales. Avec des prévisions tablant sur une récolte de [céréales](#) maigre, le volume des importations s'est chiffré à 3,5 millions de tonnes, jusqu'à la fin du mois d'avril.**

Cette forte hausse des importations de 38% intervient après la liberté donnée aux importateurs de saisir les opportunités sur les marchés internationaux, indique l'Opinion, d'autant plus que le pays a suspendu les droits de douanes sur le blé. Actuellement, le Maroc a stocké la moitié des besoins annuels des minotiers dans les silos. La tendance devrait encore s'accroître puisque plusieurs grands bateaux céréaliers sont attendus les deux prochains mois à Casablanca, Jorf Lasfar et Agadir.

Du fait de la sécheresse et de la crise du coronavirus (**Covid-19**), beaucoup de pays sont désireux d'augmenter leurs achats afin de sécuriser les approvisionnements en produits agricoles et alimentaires. En Asie, par exemple, les pays se ruent vers le riz avec des importations faramineuses.

Pour rappel, la Russie a décidé de suspendre temporairement ses exportations de céréales (blé, orge, maïs, seigle), l'Ukraine a presque atteint son quota d'exportation pour le blé. Par ailleurs, beaucoup de pays de l'Union Européenne comme la France ont revu leurs prévisions, pour les exportations de céréales, à la hausse.



## **COVID-19: SECHERESSE OBLIGE, LES PORTS DEBORDENT PAR LES NAVIRES CERÉALIERES**

La sécheresse qui a marqué la campagne agricole de cette année, et son corollaire d'exonération des importations des céréales des droits de douane, conjuguée à la pandémie du Covid-19, ont eu des impacts directs sur le déroulement de la campagne d'importation des céréales.

Dans ces circonstances difficiles, le trafic portuaire des céréales a connu un niveau exceptionnel, à la fois en termes de volumes traités et en nombre de navires céréaliers reçus.

Les ports spécialisés dans le traitement de ce trafic (Nador, Casablanca, Jorf Lasfar, Safi et Agadir) ont assuré le transit de 3,5 millions de tonnes de céréales, marquant ainsi un fort rebond de 38% en comparaison avec la même période de l'année écoulée, indique l'Agence nationale des ports (ANP) dans un communiqué.

Cette activité a été marquée par une forte concentration aux ports de Casablanca et Jorf Lasfar, qui ont respectivement traité 54% et 22% du trafic global des céréales.

Les cadences de manutention au port de Casablanca ont marqué une hausse de 23%, avec un rendement moyen de 10.000 tonnes/navire/jour, contre environ 8.100 tonnes/navire/jour durant la même période de l'année écoulée. Au niveau des terminaux spécialisés, ces cadences peuvent atteindre 13.000 tonnes/navire/jour, ajoute la même source.

Malgré ces résultats, le processus de transit portuaire des céréales aurait pu atteindre des performances plus importantes avec une mobilisation et une réactivité positives de l'ensemble des acteurs de la filière, déplore l'ANP.

Cette conjugaison des efforts par les différents acteurs est d'autant plus nécessaire que l'efficacité globale de la chaîne de transit dépend de la concordance des opérations de déchargement des navires, de la durée de stockage dans les silos, et du rythme d'évacuation des cargaisons en dehors de l'enceinte portuaire.

Par conséquent, poursuit l'ANP, il est important de lever sérieusement certains dysfonctionnements de la chaîne logistique, principalement ceux liés à l'accélération des rythmes d'évacuation des cargaisons par la mobilisation accrue des moyens de transport et à la réduction des délais d'ensilage des cargaisons afin d'améliorer les délais de séjour des navires à postes.

En effet, ces dysfonctionnements engendrent un ralentissement des opérations de déchargement, un délai de séjour prolongé du navire à quai et, par voie de conséquence, de longues attentes de navires en rade.

«Leur prise en charge, conjuguée aux efforts déjà entrepris pour augmenter la capacité d'accueil et de stockage, permettra et d'améliorer le processus de transit portuaire des céréales et de faire face au grand nombre d'arrivées attendues des navires céréaliers», conclut le communiqué de l'ANP.

## **Poivrons : Les exportations marocaines vers l'Espagne ont augmenté de 210%**

**La valeur des ventes de poivrons marocains a augmenté de 189,11% entre 2010 à 2019. Le Maroc a exporté vers l'Espagne en 2019 quelque 64 millions de kilos de poivrons, ce qui le place comme le premier fournisseur d'Espagne. À lui seul, le Royaume a acheminé, en 2019, 86,82% du volume total de poivrons importé par l'Espagne.**

Les exportations de poivrons du Maroc en direction d'**Espagne** ont augmenté de 210% au cours de la dernière décennie, passant de 20,66 millions de kilos en 2010 à 64,11 millions de kilos en 2019, selon les données Hortoinfo préparé par le service statistique Estacom (Icex-Tax Agency). Ainsi, la valeur des ventes de ce produit agricole en 2019 ont augmenté de 189,11%, passant de 21,49 millions d'euros payés en 2010 à 62,13 millions d'euros en 2019. Les ventes de poivrons du Maroc en 2019 ont été effectués sur 132 entreprises espagnoles, 33 entreprises de plus qu'en 2010 mais 21 entreprises de moins que l'année précédente.



La **France** est le deuxième pays où l'Espagne a acheté le plus de poivrons en 2019, avec 2,86 millions de kilos pour une valeur de 2,79 millions d'euros, avec un prix moyen de 0,974 euros le kilo, en achats effectués par 52 Entreprises espagnoles. L'Allemagne est le troisième pays pour la fourniture de ce légume-fruit au marché espagnol. De ce pays, 13 entreprises espagnoles ont importé au total 2,49 millions de kilos au cours de l'année écoulée, pour lesquels l'Allemagne a facturé 2,99 millions d'euros, avec un prix moyen de 1 201 euros le kilo. S'ensuivent les Pays-Bas et le Portugal avec respectivement 932.296 kilos de poivrons et 922.718 kilos.

## **TUNISIE**

### **Secteur Agricole**

#### **Éventuelle invasion de criquets pèlerins en Tunisie : le ministère de l'Agriculture précise**

Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime et des Ressources hydrauliques est revenu ce jeudi 21 mai 2020 sur l'invasion des criquets pèlerins enregistrée dans plusieurs pays assurant que la situation est actuellement calme dans la zone de l'Afrique de l'Ouest (Tchad, Niger, Mauritanie, Maroc, Algérie, Libye, Sénégal, Burkina Faso et Tunisie).

Dans un communiqué rendu public ce jeudi, le ministère a affirmé que la situation n'est pas inquiétante dans cette région précisant que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit la migration de certains essaims de criquets pèlerins vers la partie Ouest de l'Afrique à travers le Tchad début juin coïncidant avec les précipitations saisonnières dans la Corne de l'Afrique. Le même communiqué a ajouté que la FAO a mis en garde contre une éventuelle migration de ces criquets vers les pays de l'Afrique du Nord durant l'automne prochain.

Le ministère de l'Agriculture a assuré que les services de la Direction Générale de la Santé Végétale et du Contrôle des Intrants Agricoles suivent de près la situation dans les pays voisins et feront le nécessaire pour anticiper une éventuelle invasion des criquets pèlerins en Tunisie.

#### **Le ministère rappelle les peines pour les incendiaires des forêts et fermes agricoles**

Le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche a publié sur son site officiel ce jeudi 21 mai un rappel des peines dont écopent tous ceux qui provoquent des incendies dans les forêts, les plantations et les exploitations agricoles.

Ces peines peuvent atteindre une peine de 20 ans de prison pour les incendies des plantations et des fermes agricoles, et varient selon le Code forestier qui s'intéresse à la protection des forêts entre les amendes (50 à 150 dinars) et les peines de prison allant de 16 jours (en ce qui concerne les incendies de forêt) à 20 ans (en ce qui concerne les incendies des plantations et des fermes agricoles) ou la mort si l'incendie entraîne la mort.

Une vague d'incendies touche le pays ces derniers jours à laquelle n'échappent ni les forêts ni les domaines agricoles. Et le rappel des peines qu'encourent les incendiaires tombe à bon escient.